



Procès-Verbal Commission Régionale de l'Engagement du 12 janvier 2026

Présidente : Chrystelle RACLET (Lyon).

Présents à Lyon : Laurent COSTANZA, Catherine MARC, Patrick MATHE, Alain PARENT.

Présents en visioconférence : Roland ARNAUD, Yann CHARRETON, Thomas FONTANILLS.

Assistent à Lyon : Méline COQUET, Richard DEFAY, Guillaume KOUYOUMDJIAN, François POPP.

Excusés : Alain CAREGLIO, Thierry DELOLME, Stéphanie GILLY.

Absent : NURIT Fabien.

80-80-80-80-80-03-03-03-03-03-

En ouverture de séance, Chrystelle Raclet présente ses vœux pour la nouvelle année et rappelle que l'engagement constitue une valeur centrale des mandats de la Fédération Française de Football et de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football. Un tour de table est ensuite effectué, permettant à l'ensemble des participants de se présenter.

PRESENTATION DE L'ORGANISATION DU DEPARTEMENT ENGAGEMENT DE LA LIGUE

Chrystelle Raclet présente le Département Engagement et Vie des clubs en précisant l'organisation, et en citant les membres des différentes commissions : Commission Prévention, Médiation, Sécurité (PMS), Commission Délégations – Médiations, Sûreté et Sécurité, Prévention, Mixité, Bénévolat et Médailles, Foot pour tous, Aide sociale et morale, Environnement, Programme Éducatif Fédéral, Club lieu de vie. La composition détaillée de ces commissions est consultable aux pages 10, 11 et 12 via le lien mentionné ci-après : [Département Engagement et Vie des clubs](#)

PRESENTATION DE L'ORGANISATION DES DISTRICTS ET DES ACTIONS PREVUES ET/OU REALISEES

Chaque District présente successivement l'organisation de sa structure.

- Yann Charreton (District du Cantal) fait état des problématiques rencontrées avec certaines

équipes identifiées. Le District a engagé un travail en collaboration avec l'association France Victimes. Par ailleurs, un club du District a formulé une demande de mise en relation avec l'association Colosse aux pieds d'argile. Chrystelle Raclet a transmis les coordonnées du représentant de cette association dans le département du Cantal au club, avec mise en copie du Président du District, Thierry Charbonnel.

- Le District Drôme-Ardèche, représenté par Thomas Fontanills et Roland Arnaud, indique qu'aucun club n'a, à ce jour, fait remonter de projet de travail avec les associations mentionnées dans le catalogue Engagement. Cette situation s'explique notamment par le fait que les clubs ne semblent pas informés de l'existence de ce catalogue ; il convient donc de vérifier son accessibilité et sa visibilité sur le Portailclubs. Au sein du District, la gestion des matchs à risques implique étroitement les clubs concernés, lesquels se montrent très demandeurs et sollicitent l'accompagnement du District dans cette démarche. L'une des thématiques du PEF abordées sont « l'éducation au numérique », en partenariat avec Orange et l'association Play International. Le District propose des actions de prévention autour de trois thématiques, destinées aux catégories U10 à U20 selon les sujets abordés : l'optimisation de la performance (nutrition, hydratation, sommeil), la sensibilisation aux comportements et à la violence dans le football et les dangers d'internet et des réseaux sociaux. Dans ce cadre, Thomas Fontanills intervient auprès des clubs qui en font la demande ainsi qu'auprès des sections sportives. Pour la fin de saison, le catalogue de l'engagement sera proposé à l'ensemble de nos clubs et sections sportives. Le District accompagne également les nouveaux dirigeants dans la prise en main de la plateforme *Footclubs*. Le constat établi est que les clubs rencontrant le plus de difficultés sont généralement les moins structurés. Le District propose donc un accompagnement renforcé de ces structures, démarche qui est très appréciée par les clubs.
- Le District de Lyon et du Rhône (DLR), par l'intermédiaire de Laurent Costanza, indique qu'en début de saison, la Commission Prévention Sécurité Éthique et Médiation (PSEM) organise des réunions « sécurité » afin de définir le rôle du responsable sécurité club. Cinq réunions sont proposées et la participation de l'ensemble des clubs est obligatoire ([cf. feuille de route du responsable sécurité club](#)). Le DLR a fait le choix de dissocier l'engagement sociétal de la PSEM en élaborant une feuille de route spécifique intitulée « [Encadrement du football d'animation des catégories U15 à Seniors](#) ». Cette feuille de route a été mise en place en raison du constat d'un niveau élevé de violences sur les terrains lors de la première partie de saison. Laurent Costanza précise que lorsqu'un match aller a donné lieu à des incidents, une réunion de préparation du match retour est organisée. Sont alors convoqués les Présidents des deux clubs concernés, les entraîneurs, les capitaines, ainsi qu'un membre de la commission délégation et de la commission de l'arbitrage. À l'issue de ces temps d'échanges, aucun incident n'a été constaté lors des matchs retours concernés. Par ailleurs, la PSEM a mis en place le protocole d'arrêt de match avec l'utilisation du carton violet pour les rencontres masculines de D1, D2 et D3. Ce dispositif permet à l'arbitre et aux officiels de garantir l'équité sportive de la rencontre et de se protéger contre toute atteinte à leur intégrité physique et morale ([cf. procédure du carton violet](#)). Enfin, le DLR et la PSEM se positionnent comme accompagnateurs dans la gestion des matchs à risques, un soutien apprécié par les clubs. Les clubs sont convoqués à mi-saison lorsqu'ils ont reçu plus de quatre cartons rouges.
- Catherine Marc, référente engagement du District de l'Allier, indique que le premier objectif du District est la mise en place d'une commission de l'Engagement chargée de coordonner

les différentes actions. Le District a déjà mené des actions en partenariat avec l'association Colosse aux pieds d'argile. Il a également été doté de caméras GoPro, utilisées par les officiels lors des rencontres à risques, dont l'utilisation est gérée par la commission départementale de l'arbitrage. Par ailleurs, le District a travaillé avec le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) de l'Allier sur les thématiques des violences sexuelles et sexistes. Il est toutefois souligné que l'étendue géographique du territoire constitue une difficulté pour le déploiement des actions. Catherine Marc informe que l'événement TOUTES FOOT se déroulera les 24 et 25 janvier, avec pour objectifs d'augmenter le nombre de pratiquantes et de favoriser l'accès des femmes aux responsabilités. Enfin, elle rappelle que l'engagement passe également par la valorisation des bénévoles.

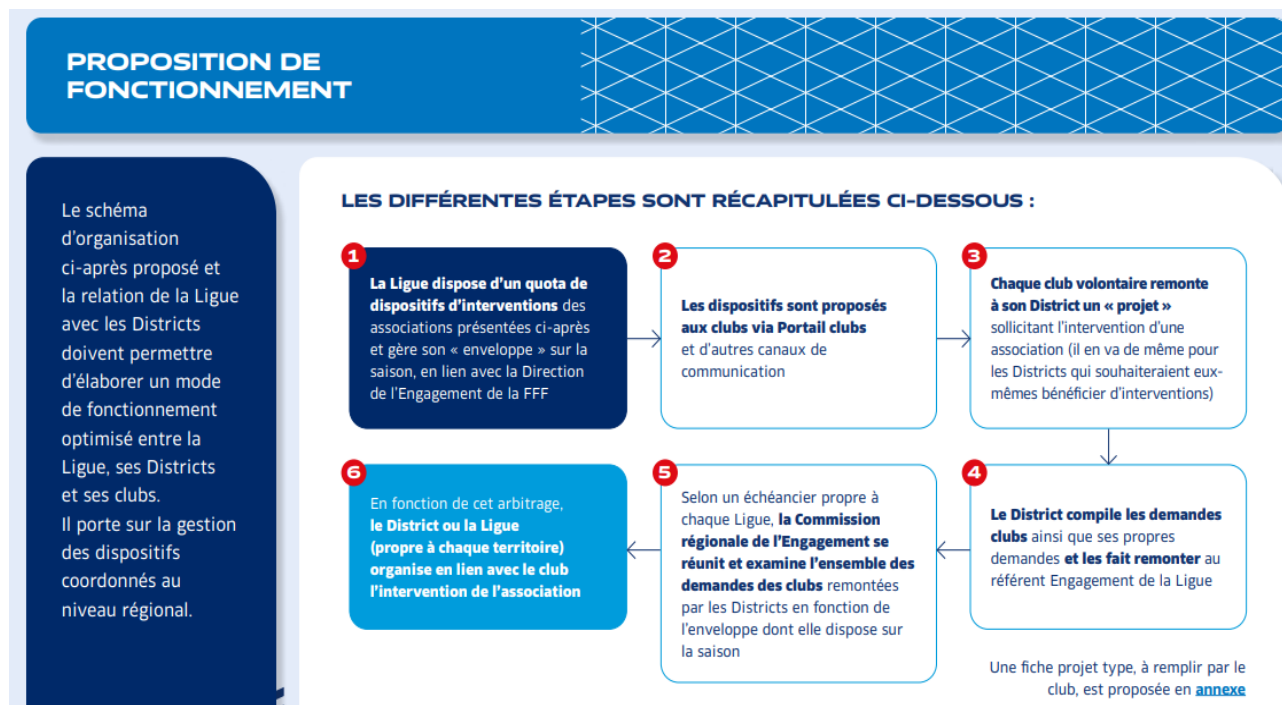
- Alain Parent, référent engagement du District de Football de la Haute-Savoie – Pays de Gex, indique que la Commission Prévention du District est en charge des actions liées à l'engagement. Le District a lancé une expérimentation inédite en France visant à comprendre et prévenir les violences dans le football amateur en privilégiant l'écoute, le dialogue et l'accompagnement des clubs plutôt que la seule sanction disciplinaire. Cette démarche s'inscrit dans un contexte général de hausse des violences dans le sport amateur (agressions d'arbitres, bagarres, tensions impliquant éducateurs et parents), rendant nécessaire la mise en place de nouvelles stratégies de prévention. Environ 140 clubs composent le District ; la rencontre des clubs s'est déroulée sur une période de deux ans. Lorsqu'un incident survient, la Commission se rend directement dans le club concerné et engage une réflexion interne avec ses dirigeants afin que l'identification des dysfonctionnements et des causes des incidents émane du club lui-même. Les propositions formulées par les clubs sont recueillies, analysées et comparées entre structures de taille équivalente, afin d'adapter les solutions aux réalités de chaque club et d'éviter toute comparaison inappropriée. Les principaux problèmes identifiés concernent les comportements des éducateurs, notamment dans les catégories de jeunes, ainsi que l'intervention excessive de certains parents. Afin d'y répondre, le District a notamment mis en place un protocole d'apaisement, invitant les clubs à s'interroger en amont sur les risques liés à leurs rencontres, les facteurs de tension et les dysfonctionnements internes. Par ailleurs, le District travaille sur la création de podcasts interactifs permettant aux clubs confrontés à des situations similaires de témoigner, partager leurs expériences et échanger en direct sur les solutions mises en place. Alain Parent précise également que le District participe au dispositif d'alerte disciplinaire, avec des observations ciblées, des entretiens et un suivi des décisions. La Commission Prévention a ainsi contribué à trois dossiers d'alerte disciplinaire en lien avec la Commission Label et la Commission de Discipline. Ces interventions ont été jugées pertinentes et appréciées par les clubs concernés, qui ont exprimé leur satisfaction quant au soutien apporté par le District, notamment à travers les audits réalisés. À terme, cette expérimentation, fondée sur le dialogue et l'accompagnement, pourrait être proposée à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes puis à la Fédération Française de Football, avec l'ambition d'améliorer durablement le climat du football amateur et de servir de modèle à d'autres territoires.
- Patrick Mathé, Président délégué et représentant du District de la Haute-Loire, indique que, Michel Nouvel est chargé de la thématique des violences sexuelles et sexistes, en s'appuyant sur François Falgon. L'objectif est d'étudier, avec les clubs, la possibilité de programmer des interventions des associations « Colosse aux pieds d'argile » et « CIDFF »

(Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles). A propos de la thématique de l'écologie, le District a établi un partenariat avec l'association Football Ecologie France afin de sensibiliser leurs membres, et promouvoir des bonnes pratiques. Patrick Mathé se rapprochera de cette association afin d'organiser des interventions lors des événements suivants : le 28 mars, à l'occasion de la finale départementale du festival foot U13 PITCH, le 30 mai, lors de la Journée nationale des débutants et lors de l'Assemblée Générale du District, prévue en juin. S'agissant de l'accompagnement vers le monde professionnel, Serge Boudignon prend en charge l'organisation de quatre stages collectifs tests, en lien avec les clubs et ententes sélectionnés. Patrick Mathé précise également que le District pourrait envisager la mise en place d'un sondage auprès des clubs, afin de préparer des interventions adaptées sur ces différentes thématiques. En résumé, la Commission Engagement est, à ce jour, organisée autour de trois axes : les violences sexuelles et sexistes (réfèrent : Michel Nouvel), l'écologie (réfèrent : Patrick Mathé) et l'accompagnement des jeunes vers le monde professionnel (réfèrent : Serge Boudignon).

FONCTIONNEMENT CIBLE DE LA FFF ET PRESENTATION DU CATALOGUE DES ACTIONS 2025-2026

1. Proposition de fonctionnement

Chrystelle Raclet rappelle la proposition de fonctionnement élaborée par la FFF concernant l'organisation entre la Ligue, les Districts et les clubs (voir ci-dessous).



2. Nombre prévisionnel d'interventions pour la LAuRAFoot

NOMBRE PRÉVISIONNEL D'INTERVENTIONS POUR VOTRE LIGUE		
ASSOCIATION	CIBLES	NOMBRE D'INTERVENTIONS
COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE	Jeunes licenciés	9
	Jeunes pôles et centres	1 par pôle et centre
	Référents Ligues / Districts	1
	Référents clubs	7
	Membres commissions de discipline	4
FRANCE VICTIMES	Jeunes licenciés	4
	Jeunes pôles et centres	1 par pôle
	Conseillers techniques	Sur demande à la Direction de l'Engagement (pilotage DTN)
	Encadrants	1
LES PAPILLONS	Jeunes et dirigeants	Sur demande à la Direction de l'Engagement
LE TRIMARAN	Jeunes licenciés	Sur demande à la Direction de l'Engagement
CONSORTIUM « FONDATION POUR LE SPORT INCLUSIF »	Jeunes pôles et centres	1 par pôle
	Référents clubs / jeunes licenciés	3
	Membres commissions discipline	1
CONSORTIUM « SOS HOMOPHOBIE »	Référents clubs	Sur demande à la Direction de l'Engagement
	Membres commissions discipline	1
GRAINES DE FRANCE	Jeunes	Sur demande à la Direction de l'Engagement
RAID AVENTURE	Jeunes	Sur demande à la Direction de l'Engagement
FOOTBALL ECOLOGIE FRANCE	Atelier club ou stand	1
EGAL SPORT	Dirigeants	En ligne à sa sortie
LITTLE MISS SOCCER	Dirigeants, éducateurs, jeunes licencié(e)s	Sur demande à la Direction de l'Engagement
GRAINES DE FOOTBALLEUSES	Dirigeants, éducateurs, jeunes licencié(e)s	Sur demande à la Direction de l'Engagement
LIBERTÉ AUX JOUEUSES	Tout public	Sur demande à la Direction de l'Engagement

Un point est ensuite fait sur le nombre prévisionnel d'interventions pour la LAuRAFoot et ses Districts. Toute demande d'intervention d'une association par un club doit d'abord être adressée au District du club, puis à Guillaume Kouyoumdjian, référent engagement de la LAuRAFoot (gkouyoumdjian@laurafoot.fff.fr), en mettant en copie Chrystelle Raclet, élue référente (chrystelle.raclet@yahoo.com).

FONCTIONNEMENT DE LA LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES DE FOOTBALL AU TITRE DE LA SAISON 2025-2026

1. Le Dispositif d'Accompagnement Local (DLA)

La LAuRAFoot a décidé de s'inscrire dans ce dispositif pour cette saison (2025-2026). Le DLA est un dispositif public présent sur tous les territoires. On recense 13 DLA régionaux et 103 DLA départementaux, soutenus par 7 centres de ressources : sport, insertion par l'activité économique (IAE), culture, solidarités-santé, transition écologique, financement et numérique. L'objectif principal du DLA est de développer et consolider les emplois, ainsi que d'améliorer la qualité de l'emploi au sein des structures locales. Dans le cadre de leur appel à projets volontaire pour accompagner les Ligues sportives dans leur transition écologique, le CROS et le DLA ont choisi notre Ligue pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé et gratuit.

2. Proposition d'échéancier pour la saison 2025-2026

La prochaine échéance est fixée au 31 janvier 2026. Elle correspond à la date de remontée des projets identifiés en interne par les Districts. La date du 31 mars 2026 est, quant à elle, arrêtée comme date limite de dépôt des dossiers, en vue de l'attribution des droits à tirage aux associations. Pour une saison type, l'échéancier des dates sera le suivant :

- 30 septembre
- 31 décembre
- 31 mars

3. La charte des événements éco-responsables

Le ministère des Sports, l'ADEME, le CNOSF et le CPSF ont élaboré une boîte à outils dédiée aux événements sportifs écoresponsables, construite en lien avec l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Cliquez ici pour retrouver cette charte « [charte événements éco-responsables](#).»

Chrystelle RACLET,
Présidente de la Commission